204

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

POST TENEBRAS LUX

ARRÊTÉ

de classement de l'ancienne forge de Céligny, bâtiment cadastral n° 194, sis sur la parcelle 10120, feuille 8, du cadastre de la commune de Céligny

du 24 mars 1976

LE CONSEIL D'ÉTAT

vu la communication de la commission des monuments et des sites du 15 décembre 1975 proposant le classement, au titre de bâtiment historique et esthétique, de l'enveloppe extérieure de l'ancienne forge, bâtiment cadastral n° 194, sis sur la parcelle 10120, feuille 8, du cadastre de la commune de Céligny;

vu le dossier de proposition dont il résulte en substance que le maintien de l'ancienne forge est esthétiquement nécessaire pour l'harmonie de la place et historiquement utile pour marquer de cette place le rôle civique et économique;

attendu que les propriétaires ont déclaré consentir à ce classement par acte du 10 mai 1972;

vu, en droit, la loi sur la conservation des monuments et la protection des sites du 19 juin 1920, art. 3 et 4,

ARRETE

Article 1

L'enveloppe extérieure du bâtiment cadastral n° 194, sis sur la parcelle 10120, feuille 8, du cadastre de la commune de Céligny, est déclarée monument classé.

Communiqué à :

Travaux	7 ex.
Intérieur	1 ex.
Sautier	2 ex.
Intéressé	1 ex.

CONSEIL D'ÉTAT RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

Certifié conforme
Le chancelier d'Etat :

02.16

REPUBLIQUE
ET CANTON DE GENEVE

204

CADASTRE
(Service technique du Registre Foncier)

Extrait du plan cadastral 8

Pour requête en autorisation de construire. Reproduction interdite

Commune de CÉLIGNY

Echelle 1 : 500

Demande N° 7936/2 Emoluments, Fr. 1.-- Date: 6.10.75 Visa:

Parcelle: 10120 Surface (m²): 130 Propriétaire: Consorts SCHNEIDER



Numéro de la parcelle	Index	Plan
10120		8

Etat des contenances 10

Commune de Celigny

Page No

Voir suite sur page No

Nom local

Chemin des Coudres

Désignation des propriétaires successifs (Date et justification de l'inscription au Registre foncier)

Propriété commune (communauté héréditaire) entre : 1. GASSER Bertha, veuve de SCHNEIDER Walter; 2. SCHNEIDER Yvonne Charlotte; 3. SCHNEIDER Jean Pierre; 4. SCHNEIDER Théophile Walter

ATTENTION!

Etat des contenances établi à
REMANIEMENT PARCELLAIRE ou RE...
Les indications de ce document ne peuvent servir de base à une inscription au Registre foncier.

Reporté					
du No	Mutations		au No	Mutations	
61	R.	P.			

Observations	Détails relatifs aux bâtiments			Contenances partielles en mètres carrés								Contenance totale			Mutations
	Destination	Matériaux	Numéro	Bâtiments	Places, jardins et parcs	Champs. prés	Vignes	Bois	Voies ferrées routes et chemins	Eaux	Surface inculte	ha	a	m²	No / Année
	habitation	maç.	194	96	34								1	30	

CADASTRE – GENEVE
SERVICE TECHNIQUE DU REGISTRE FONCIER
N° 7936
Emoluments: Fr. 3.– Photo-copie de l'original à la date du:
- 6 OCT. 1975